



PROGRAMME FORMATION

LES BASIQUES DE L'EMBALLAGE INDUSTRIEL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIF GÉNÉRAL

Approfondir la connaissance de l'environnement et du rôle de l'emballage industriel, permettre au stagiaire d'actualiser sa connaissance des spécifications techniques de l'emballage industriel et de bénéficier du partage des bonnes pratiques actuelles au niveau de l'exécution des méthodes d'emballage.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître l'interprofession et son objectif ainsi que le rôle de l'emballage industriel
- Développer la connaissance des spécifications techniques de l'emballage industriel
- Mettre en œuvre une méthode d'emballage

PRÉ-REQUIS

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Expérience professionnelle significative dans le métier de l'emballage industriel.

PUBLIC CONCERNÉ

Emballleur industriel, chef d'équipe, chef d'atelier d'une entreprise de caisserie et/ou d'emballage industriel.

DURÉE

1 jours, soit 7 heures

PROGRAMME DÉTAILLÉ

CONNAÎTRE L'INTERPROFESSION ET SON RÔLE

- Définition de l'emballage industriel Le SEILA, son rôle et ses missions
- Les atouts de la marque SEI
- Les spécifications techniques du SEILA
- Le rôle de l'emballage industriel

LES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DE L'EMBALLAGE INDUSTRIEL

- Les protections physico-chimiques
- Approfondissement de la connaissance de la protection c
- Les protections mécaniques
- Les moyens de contrôle
- Les catégories d'emballage et les matériaux utilisés
- Approfondissement de la connaissance de la catégorie 4
- Applications diverses
- Exemples de méthodes d'emballage
- Les marquages

METTRE EN ŒUVRE LA MÉTHODE D'EMBALLAGE SEI 4c

- Appréhender le matériel à emballer
- Maîtriser les différentes étapes de l'emballage
- Exigences particulières liées aux contrôles



APPROCHE PÉDAGOGIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

La méthodologie d'intervention comprend l'analyse du besoin, la formulation des objectifs, la conception, l'animation et l'évaluation de la formation.

MÉTHODES ET OUTILS UTILISÉS

Concrète et pratique, cette formation se veut directement applicable et transposable en entreprise.

Nous mettons autant l'accent sur les fondamentaux que sur les méthodes et techniques opérationnelles. Notre volonté étant que les stagiaires soient les véritables acteurs de leur formation, nous nous basons également sur leurs expériences et leurs témoignages.

Dans un souci de dynamisme et d'appropriation, nous privilégions des méthodes pédagogiques actives et variées :

- Apports théoriques et pratiques ;
- Supports visuels (diaporama), audiovisuels et écrits ;
- Questionnaires d'auto-évaluation et exercices d'application.

SUPPORTS REMIS AUX STAGIAIRES AU COURS DE LA FORMATION

Nous remettons un cahier pédagogique servant de support de prise de note et contenant :

- Les éléments méthodologiques clefs abordés dans le stage ;
- Les différents tests ou questionnaires d'auto-évaluation traités au cours de la formation ;
- Une boîte à outils exploitable ensuite par chacun dans ses pratiques professionnelles ;
- Un plan d'action formalisant les objectifs du stagiaire pour mettre en pratique les acquisitions de la formation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

La séance de formation se termine par :

- Une synthèse orale de la journée par l'intervenant ;
- Un tour de table permettant à chacun de s'exprimer sur sa satisfaction globale, l'atteinte de ses objectifs ou encore ses axes de progrès ;
- Une évaluation écrite de la formation par les participants au sujet des apports de la formation, des méthodes pédagogiques, de la prestation du formateur et de l'organisation matérielle de la formation.

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à une évaluation des acquis de la formation. Chaque stagiaire procède à une auto-évaluation en début et en fin de formation comprenant les objectifs en matière d'acquisition de connaissances. Elle est co-signée par le stagiaire et le formateur en fin de formation.

Le cahier pédagogique remis à chaque stagiaire comprend des évaluations des acquis sous forme de quizz, de QCM et d'exercices d'application.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Un certificat de réalisation individuel est établi après chaque formation et envoyé au stagiaire.

SUIVI DES STAGIAIRES

Nous offrons aux participants la possibilité de contacter par courriel ou par téléphone, dans un délai de 3 mois, le formateur pour tout complément d'informations qu'ils souhaiteraient obtenir suite à la formation.

DÉONTOLOGIE D'INTERVENTION

Le formateur veille à :

- Etablir une relation constructive, facilitatrice et d'entraide avec les participants ;
- Eviter tout jugement de valeur au sein du groupe ;
- Adapter la prestation au profil du public concerné ;
- Garantir la plus parfaite confidentialité vis-à-vis des informations communiquées par les participants.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

INTERVENANTS

Nos formateurs, dirigeant ou cadre dirigeant d'entreprise agréées SEI, sont des experts de l'emballage industriel depuis de nombreuses années, engagés au sein du SEILA et formés aux techniques de la formation professionnelle.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 personnes.

Maximum : 10 personnes.

LIEU DE LA FORMATION

L'action de formation se déroule soit dans les locaux de l'entreprise contractante dans le cas d'une formation intra-entreprise.

Dans le cas d'une formation inter-entreprise, l'action de formation se déroule dans une salle réservée à cet effet au plus proche des entreprises participantes ou dans les locaux du SEILA à Paris (75).

MODALITÉS D'ACCÈS

Un délai minimal de 30 jours est requis pour la mise en place l'action de formation. L'ensemble des modalités de mise en œuvre est détaillé dans nos conditions générales de vente.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nous nous tenons à votre disposition pour évaluer les besoins des stagiaires en situation de handicap afin de mettre en place les aménagements et les moyens nécessaires à leur accueil.

Notre référent handicap : Franck Salvagnac - franck@arkemis.eu - 06 76 98 6652

COÛT DE LA PRESTATION

Intra-entreprise : 1 250,00 € HT pour 5 à 10 stagiaires

Inter-entreprise : 250,00 € HT par stagiaire

Un devis est systématiquement établi prenant en compte les frais de déplacement du formateur et éventuellement les coûts de location d'une salle de formation.